

Réf: Dossier 232137

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « NIAMIEN LUMIERE & FILS »

Siège Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI
PANGOLIN, Lot 758, Ilot 57

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 31/05/2023, et enregistrés au CEPICI le 30/06/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NIAMIEN LUMIERE & FILS »

Objet : ACHAT ET VENTE DE JEUX DE LUMIERES-
COMMERCE GENERAL-IMPORT/EXPORT-PRESTATIONS
DIVERSES

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI
PANGOLIN, Lot 758, Ilot 57

Dirigeant(s) M KOUAKOU BAS ELOGE NIAMIEN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-04186 du 17/07/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°52491/GTCA/RC/2023 du 17/07/2023

